



PROGRAMME DE FORMATION 2025

Ce plan de formations peut faire l'objet de mises à jour, renseignez-vous auprès du secrétariat de l'UD.

Thèmes	Dates et Durée	Public ciblé et prérequis
<p><u>Formation initiale CFTC (FI)</u> Connaître la CFTC et ses services, ainsi que les différents <u>mandats</u>.</p>	<p>Durée 3 jours 3-5 février 2025 21-23 mai 2025 (Colmar) 22-24 septembre 2025</p>	<p>* Militant débutant ou futur militant * <u>Formation transversale indispensable pour accéder aux autres formations thématiques</u></p>
<p><u>CSE :</u> Attributions Economiques (art. L2315-63CT)</p> <p>Formation de base (entreprises de + de 50 salariés)</p> <p>Missions Santé sécurité conditions de travail (SSCT art. L2315-18)</p> <p>Réclamation et défense des salariés</p>	<p>Durée 5 jours 2-6 juin 2025</p> <p>Durée 3 jours 6-8 octobre 2025</p> <p>Durée 3 jours 28-30 avril 2025 3-5 novembre 2025</p> <p>Durée 3 jours 11-13 juin 2025</p>	<p>Pour les élus titulaires du CSE entreprise de plus de 50 salariés (Formation à la charge du CSE)</p> <p>Pour les élus, suppléants, RS au CSE et futurs élus. Comprendre les missions et le fonctionnement du CSE</p> <p>Formation à la charge de l'employeur Ouverte à tous les membres élus du CSE et de la CSSCT (y compris entreprises de moins de 50 salariés)</p> <p>Ouverte à tous les élus CSE (y compris entreprises de – de 50 salariés)</p>
<p><u>DS RSS</u></p>	<p>Durée 3 jours 24-26 mars 2025</p>	<p>Avoir suivi la FI Être DS ou RSS ou le devenir prochainement</p>
<p><u>Développer sa section</u></p>	<p>Durée 3 jours 15-17 octobre 2025</p>	<p>Avoir suivi la FI et avoir un mandat</p>
<p><u>Santé au travail :</u> Prévention des TMS (Troubles Musculo-squelettiques)</p> <p>Arbre des causes</p> <p>Risques Psycho-Sociaux</p> <p>Handicap – Inaptitude et maintien dans l'emploi</p>	<p>Durée 3 jours 31 mars – 2 avril 2025</p> <p>Durée 2 jours 17-18 novembre 2025</p> <p>Durée 3 jours 12-14 mai 2025</p> <p>Durée 2 jours 29-30 septembre 2025</p>	<p>Avoir suivi la FI et avoir un mandat</p> <p>Avoir suivi la formation CSE SSCT (ou CHSCT)</p> <p>Avoir suivi la FI et avoir un mandat</p> <p>Avoir suivi la FI et avoir un mandat</p>
<p><u>Droit Local – Régime Local</u></p>	<p>Durée 2 jours 19 -20 mai 2025</p>	<p>Avoir suivi la FI et avoir un mandat</p>

Formation Professionnelle Continue : Les outils pour une formation professionnelle continue tout au long de la vie active	Durée 2 jours 16-17 juin 2025	Avoir suivi la FI et avoir un mandat
Communication Gestion des conflits Prise de parole en public Communication écrite (rédaction écrite de supports traditionnels tracts et affichage) Communication digitale (réseaux sociaux, utilisation de l'Intelligence Artificielle, ressources CFTC)	Durée 2 jours 22-23 avril 2025 Durée 2 jours 2-3 octobre 2025 Durée 2 jours 3-4 avril 2025 Durée 2 jours 13-14 octobre 2025	Avoir suivi la FI et avoir un mandat Les formations « prise de parole » et « gestion des conflits » ne peuvent être effectuées la même année Avoir suivi la FI et avoir un mandat Avoir suivi la FI et avoir un mandat Ordinateur nécessaire Rédaction d'un tract et mise en page Avoir suivi la FI et avoir un mandat Être ouvert à l'utilisation des réseaux sociaux. Ordinateur nécessaire.
Matinées Marc Labrosse : Réunions thématiques d'information des militants en fonction de l'actualité et des besoins.	Durée ½ journée : de 9H à 12H Les vendredis 28 mars, 20 juin et 10 octobre 2025	



NOUVEAUTÉ

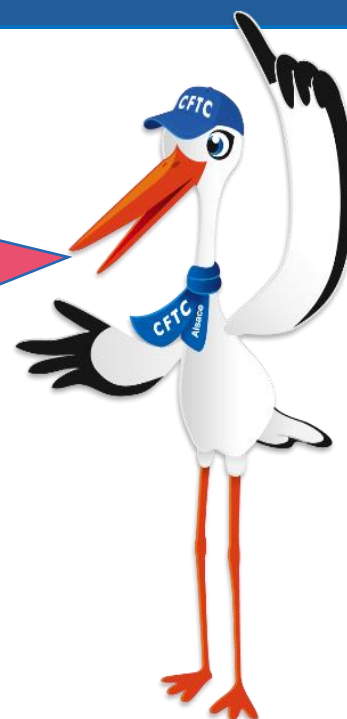
Vous pourrez désormais vous inscrire en ligne sur :

<http://cftc68.fr>



Pour les adeptes du papier, il reste la possibilité de s'inscrire via le bulletin d'inscription habituel.

Pour tout renseignement concernant le contenu des formations et les modalités pratiques, n'hésitez pas à consulter le livret sur www.cftc-grandest.fr/union-departementale-du-haut-rhin/
Ou demandez-le à l'accueil de l'UD



Service Formation 68

Tel : 03 89 41 05 67 – formation@cftc68.fr